The page features a decorative graphic consisting of several overlapping blue circles of varying sizes and shades, arranged in a diagonal line from the top right towards the bottom right. Two thin blue lines intersect at the top left, forming a large 'V' shape that frames the central text.

COMPTABILITE GENERALE : **Les fondamentaux de la comptabilité.**

Pr. : HASSAINATE Mohammed.
SEMSTRE 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE

- ✓ **Chapitre introductif**
- ✓ **CHAPITRE 1 : Le patrimoine de l'entreprise**
- ✓ **CHAPITRE 2 : Le résultat**
- ✓ **CHAPITRE 3 : La comptabilité des flux**
- ✓ **CHAPITRE 4 : Le système classique**

Section I : Définition et types de comptabilité

a) Définition de la comptabilité :

La comptabilité est une technique qui permet d'enregistrer toutes les opérations réalisées par une entreprise afin que cette dernière puisse connaître sa situation à n'importe quel moment, et aussi de déterminer le résultat de l'exercice (bénéfices ou pertes) et de présenter la situation patrimoniale de l'entreprise. C'est un outil de gestion indispensable, et une obligation légale.

La comptabilité est une technique qui consiste à :

- Collecter les pièces comptables produites par l'entreprise ou reçues des tiers
- Les analyser ;
- Les classer ;
- Les enregistrer sur les livres comptables
- Etablir des documents de synthèse.

Les motifs pour lesquels on tient une comptabilité sont doubles :

Sur le plan économique : la comptabilité doit renseigner si l'activité de l'entreprise a été ou non rentable.

Sur le plan juridique : toutes les entreprises y compris les artisans sont tenus d'avoir des livres comptables et de présenter un état des actifs et des passifs. De ce fait, la comptabilité est un moyen de preuve en cas de litige avec les fournisseurs, les clients, l'Etat, le personnel, les organismes sociaux...

La finalité de la comptabilité est de présenter le compte de bilan et de résultat. Elle est ainsi un moyen de contrôle de l'entreprise et un outil d'aide à la décision puisqu'elle permet par exemple de décider quand investir, emprunter, embaucher...

b- Types de comptabilité :

Il existe trois types de comptabilités :

- La comptabilité nationale : elle fait l'analyse et la synthèse des opérations effectuées par l'ensemble des agents économiques (entreprises, ménages, Etat,...) agissant dans l'espace national y compris, celles réalisées avec le reste du monde.

- La comptabilité publique : elle enregistre les opérations de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics.

- La comptabilité commerciale : Grâce à l'image qu'elle donne de l'entreprise elle permet à la direction d'en vérifier l'évolution, au banquier d'en apprécier la solidité, et aux associés d'en contrôler la gestion.

Elle est composée de plusieurs branches :

- La comptabilité générale,
- La comptabilité analytique d'exploitation,
- La comptabilité des sociétés, ...

Section 2 : le rôle de la comptabilité

La comptabilité générale est une technique d'enregistrement de stockage et de traitement de l'information ainsi qu'un système normalisé et réglementé ayant pour objectif d'offrir une représentation synthétique de la situation financière de l'entreprise.

Les états financiers qui en résultent doivent répondre aux besoins d'un grand nombre d'utilisateurs internes à l'entreprise (dirigeants, salariés) ou externes à l'entreprise (actionnaires, Etat, organismes sociaux, créanciers).

De ce fait la comptabilité est à la fois un instrument d'informations financières et un outil de gestion.

A°) Comptabilité instrument d'information financière

L'entreprise est une organisation transparente qui doit rendre compte aux partenaires avec lesquels elle est en relation d'affaire ce sont :

- Les salariés qui lui consacrent leur force de travail
- Les clients et fournisseurs avec qui elle est en relation d'affaires
- Les bailleurs de fond qui lui apportent les capitaux : actionnaires, créanciers....
- L'Etat à qui l'entreprise doit payer les impôts et les taxes
- Les organismes sociaux à qui l'entreprise doit payer les diverses cotisations

Cette information financière est donnée principalement par deux documents de synthèse :

- Le bilan : il décrit le patrimoine de l'entreprise à une date donnée ;
- Le compte de produits et de charge qui renseigne sur le montant des profits et des pertes.

L'information comptable varie selon l'importance de l'entreprise. Dans les petites entreprises la comptabilité reste secrète sauf à l'égard du fisc et du banquier.

Elle fait, au contraire, l'objet d'une large publicité dans les grandes sociétés surtout quand elles sont cotées en bourse.

B°) Comptabilité : outil de gestion

Loin d'être un simple outil d'informations financières, la comptabilité est également un outil de gestion destiné à éclairer les dirigeants de l'entreprise. Elle se présente de ce fait comme un tableau de bord destinée aux dirigeants et composé d'une série d'instruments de mesures de performances comme le solde intermédiaire de gestion, le tableau de financement.

C°) Intérêt de la comptabilité :

La comptabilité est une technique et un outil indispensable à tous les agents économiques.

1- Pour le chef d'entreprise elle l'aide à :

Connaître ses résultats : déterminer le revenu encaissé pendant une période donnée

Orienter ses choix : Connaître les activités rentables de l'entreprise

Mieux gérer : déterminer le prix de vente qui peut assurer la rentabilité de l'affaire

Les fondamentaux de la comptabilité.

Faire des projections : permet de faire des prévisions des projections dans le temps

2- Pour les pouvoirs publics :

Ils peuvent trouver les éléments de calcul des sommes qui sont dues au trésor au titre de l'impôt ou des taxes à régler.

3- Pour les actionnaires :

Elle leur permet de déterminer les chances d'amélioration ou de détérioration du résultat dans l'avenir et par répercussion la valeur de négociation de leur titre (action).

4- Pour les créanciers en particulier les banques :

Elle leur permet de déterminer le niveau de crédit compatible avec sa capacité de rembourser. Ainsi on peut le constater, la comptabilité est un instrument privilégié de gestion des entreprises.

Section 3 : Les sous-systèmes comptables

La comptabilité, au sens de comptabilité d'entreprise, est une technique de traitement et d'interprétation des signes exprimés dans un langage quantitatif normalisé, c'est à dire commun à toutes les formes d'organisation de la production des biens et services.

Le rôle de la comptabilité consiste à traduire le plus fidèlement possible l'activité de l'entreprise, afin d'en exprimer l'évolution et de permettre le contrôle du processus de transformation engendré par l'activité de l'entreprise.

En vue d'assurer ce rôle, le système d'organisation de la comptabilité d'entreprise en conformité avec le plan comptable est établi d'une part ; en fonction de la nature et de la taille de l'unité d'exploitation et d'autre part en fonction des buts recherchés à travers les trois sous-systèmes comptables fondamentaux.

Chaque sous-système comptable renvoie à un champ spécifique de l'activité de l'entreprise.

Les trois sous-systèmes comptables fondamentaux :

- la comptabilité budgétaire ;
- la comptabilité analytique ;
- la comptabilité générale.
- La comptabilité budgétaire

La comptabilité budgétaire est une forme prévisionnelle de comptabilité consistant à organiser et à chiffrer les prévisions effectuées par les différents centres de responsabilités à partir d'objectifs déterminés.

L'ensemble des prévisions regroupées et coordonnées au niveau de l'entreprise permet d'établir les différents budgets et le budget général.

La comptabilité budgétaire est élaborée sur la base de la partie simple et constitue un moyen combinant à la fois la démarche prévisionnelle et la démarche de contrôle.

- La comptabilité analytique :

Cette forme de comptabilité a essentiellement une portée explicative des coûts induits par centre de responsabilité opérant par secteur d'activité, par produit ou par marché.

C'est la comptabilité du passé/présent. Elle enregistre les flux internes et décrit le processus

Les fondamentaux de la comptabilité.

De transformation des biens et services depuis leur entrée jusqu'à leur sortie de l'entreprise.

Il est à remarquer que les comptabilités budgétaires et analytiques sont étroitement liées, en particulier lorsqu'il s'agit d'analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations.

A la différence de la comptabilité générale, ces deux formes de comptabilité sont facultatives et ont une portée strictement interne à l'entreprise.

- La comptabilité générale :

D'utilisation dépassant largement le cadre de l'entreprise, la comptabilité générale est à la fois un outil de gestion irremplaçable et un moyen de communication externe destiné à un très large éventail de ses partenaires.

La comptabilité générale a pour objet essentiel de permettre à l'entreprise :

- De constater ses charges et ses produits par nature, c'est à dire par flux de consommation et de production ;
- De faire apparaître les résultats d'une période, c'est à dire les variations du patrimoine résultant de l'activité de l'entreprise ;
- De faire le point, périodiquement, de la situation des biens et des dettes de l'entreprise, c'est à dire d'indiquer le chiffre de la situation du patrimoine.

A cet effet la comptabilité générale permet à l'entreprise d'enregistrer dans un langage normalisé l'ensemble des opérations d'exploitation courante d'investissement, de financement, de répartition et d'inventaire.

Section 4 : Le droit comptable

Le droit comptable représente les règles à implication comptables et financières relatives à la tenue des comptes et à la présentation des documents annuels. Le droit comptable s'est progressivement formé grâce aux textes juridiques, lois, décrets, arrêtés, élaborés selon les besoins des commerçants, des sociétés, et de la collectivité. Cependant il trouve également sa source dans la jurisprudence et la doctrine comptable.

Le droit comptable a toujours cherché à répondre aux besoins de son utilisateur par l'ordonnance de Colbert en 1673. Le droit comptable est devenu un moyen de preuve entre commerçants, ce qui nécessitait des règles de forme. Aujourd'hui, au-delà de ce moyen de preuve, la comptabilité est devenue un moyen d'information destiné aux associés, salariés, épargnants etc...

La réglementation de la comptabilité s'est avérée nécessaire car jusqu'à présent il n'existait que des éléments de droit social et fiscal et aucun élément de droit comptable. La recherche de méthodes communes date de 1934 par l'établissement du 1^{er} plan comptable en Allemagne et de la création en France en 1947. Il a été à l'origine d'un véritable droit de la comptabilité.

La jurisprudence et la doctrine ont fait évoluer le droit comptable et ont été à l'origine de l'élaboration des premières lois comptables intégrées dans le code de commerce par la loi du 30 avril 1982.

Enfin se sont mis progressivement en place des organismes chargés de faire évoluer le droit comptable (ordre des experts comptables...).

Les fondamentaux de la comptabilité.

Au Maroc conscients de la nécessité d'une remise à niveau du système d'information comptable des entreprises par rapport aux pratiques de l'époque, les pouvoirs publics ont promulgué la loi comptable du 25 Décembre 1992 qui a institué le C.G.N.C.

Chapitre 1:le bilan

LA SITUATION PATRIMONIALE

- Généralités
- Les approches du bilan
- L'étude des masses suivant le P.C.G.M
- Reclassement des comptes de situation

Les fondamentaux de la comptabilité.

Le bilan est un document comptable que chaque entreprise doit produire au moins une fois par an, il doit obéir à des normes de présentation légales. Le bilan fait le point sur la situation du patrimoine de l'entreprise à un moment donné, il résume ce que possède l'entreprise et ce qui constitue l'origine de ce qu'elle possède.

Le bilan se présente sous forme d'un tableau divisé en deux parties : la partie droite représente les ressources de financement de l'entreprise et dite Passif.

La partie gauche représente les emplois des ressources (utilisations des fonds et dite Actif).

Actif du Bilan (Emplois)	Passif du BILAN (Ressources/ origines)
Ensemble des biens que l'entreprise possède	Origine de financement des biens figurant à l'actif

Le Bilan décrit de deux façons différentes les mêmes richesses c'est à dire que les richesses qui se trouvent au Passif sont représentées autrement dans l'actif d'où l'égalité :

$$\text{ACTIF} = \text{PASSIF}$$

Le système comptable classe les emplois de l'actif par ordre de liquidité croissante et le passif par ordre d'exigibilité croissante.

La liquidité étant l'aptitude d'un bien ou d'une créance à être transformée en monnaie, les biens les moins liquides sont classés en haut tels que : frais de constitution, les terrains, les constructions, le matériel, le fonds commercial....

Les créances et les stocks sont classés ensuite et les biens les plus liquides sont classés en bas du bilan tels que : ce qu'il y a en banque, en caisse, en C.C.P.

L'exigibilité étant la date qui sépare une dette du moment de sa naissance au moment de son remboursement (échéance). Les dettes les moins exigibles sont situées en haut du passif du bilan : le capital, les emprunts, les dettes de financement ; par contre les dettes les plus exigibles sont situées en bas de bilan : les dettes fournisseurs, dettes envers (CNSS, RETRAITE, Mutuelle, Assurance, Etat...)

I. Définitions et caractéristiques

1. C'est l'état de synthèse traduisant en termes comptables d'emplois (à l'actif) et de ressources (au passif) la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée.
 - Le passif du bilan décrit les ressources ou origines de financement (en capitaux propres et capitaux d'emprunts ou dettes) à la disposition de l'entreprise à la date considérée ;
 - L'actif du bilan décrit les emplois économiques qui sont faits, à la même date, de ces capitaux (emplois en biens, en titres, en créances...).
2. Le bilan est établi à partir des « comptes de situation » arrêtés à la fin de l'exercice, après les écritures d'inventaire telles que corrections de valeur par amortissements et provisions, ajustements par rattachement à l'exercice et régularisations... Il reprend, au

Les fondamentaux de la comptabilité.

passif, le résultat net de l'exercice, bénéficiaires ou déficitaire, déterminé dans le compte de produits et charges.

3. Le Code Général de Normalisation Comptable C.G.N.C retient la règle « d'intangibilité du bilan » selon laquelle le bilan d'ouverture d'un exercice est le bilan de clôture de l'exercice précédent ; les soldes des comptes du bilan de clôture d'un exercice sont systématiquement repris à l'ouverture de l'exercice suivant, sans qu'aucune correction ni modification ne puisse être apportée à ces soldes.
4. La présentation du bilan est faite en « tableau » actif-passif selon l'un des deux modèles présentés dans la deuxième partie de CGNC.

Il s'agit du bilan de fin d'exercice « avant répartition du résultat net ».

II. Les approches du bilan

On peut classer les différents postes du bilan selon des critères variés ; les trois principales approches du bilan sont en nombre de trois.

1. L'approche juridique

Elle distingue à l'actif les biens (droits réels) d'un côté et les créances (droits réels) de l'autre côté et au passif les capitaux propres d'une part et les dettes d'autre part.

Cette approche n'est pas très utilisée par les spécialistes en gestion d'entreprise. Mais elle est d'une importance capitale dans le cas où l'entreprise est en difficulté.

Le bilan suivant cette approche se présente ainsi :

BILAN

ACTIF	PASSIF
BIENS	CAPITAUX PROPRES
CREANCES	DETTES

2. L'approche économique et de gestion

Cette approche procède à une distinction entre l'investissement/financement d'une part et l'exploitation d'autre part. Cette approche a le mérite de séparer les éléments liés à l'outil de production, c'est à dire au cycle d'investissement / financement sachant que la plus grande partie de ces actifs et passifs est durable et stable et de l'autre côté les éléments liés au cycle d'exploitation composés essentiellement des dettes fournisseurs, des créances clients, stocks ...L'analyse économique est précieuse pour toutes les études de gestion prévisionnelle de l'entreprise ; elle est toutefois assez voisine de l'approche financière.

Les fondamentaux de la comptabilité.

Le bilan suivant cette approche se présente comme suit :

ACTIF		PASSIF	
INVESTISSEMENT	BIENS ET CREANCES DURABLES	RESSOURCES STABLES	INVESTISSEMENT
EXPLOITATION	BIENS ET CREANCES CYCLIQUES	DETTES CYCLIQUES	EXPLOITATION

3. L'approche financière

Dans cette optique le temps joue un rôle capital primordial d'où la classification suivante :

- Les actifs sont ordonnés suivant leur liquidité. En descendant du haut vers le bas de l'actif, les postes sont de plus en plus liquides
- Les éléments du passif sont classés selon leur degré d'exigibilité. En descendant du haut vers le bas du passif les postes sont de plus en plus exigibles.

Pratiquement la classification selon cette approche est difficile à mettre en œuvre c'est pourquoi on a retenu deux catégories de dettes et créances celles à plus d'un an et celles à moins d'un an afin de créer deux masses réparties selon ce critère. Selon cette approche le bilan se présente comme suit :

ACTIF		PASSIF	
- LIQUIDITE +	ACTIFS DURABLES	CAPITAUX PROPRES	- EXIGIBILITE +
		DETTES A LONG TERME	
	ACTIFS REALISABLES	DETTES A MOYEN TERME	
	ACTIFS DISPONIBLES	DETTES A COURT TERME	

4. L'approche du plan comptable général marocain

Le plan comptable 1957 privilégiait la présentation classique de l'actif et du passif du bilan par ordre de liquidité et d'exigibilité croissante, et distinguait les créances et les dettes à plus et moins d'un an. La nouvelle conception fonctionnelle, qui repose sur l'approche des économistes et qui se veut davantage managériale, considère l'entreprise comme un portefeuille d'emplois et de ressources, qui est la traduction des choix de gestion du chef d'entreprise. Ainsi les éléments d'actif et de passif seront classés par nature, en fonction du cycle d'exploitation, d'investissement et de financement, et non plus par rapport à leurs échéances.

En analyse financière, le bilan a toujours constitué un document essentiel pour l'appréciation de la solvabilité et de l'équilibre financier de l'entreprise. L'approche fonctionnelle (économique) étant celle du plan comptable marocain, aucun retraitement ou reclassement ne devra donc être effectué.

BILAN d'après le PCGM

ACTIF		PASSIF	
<u>Investissement</u>	ACTIF IMMOBILISE	FINANCEMENT PERMANENT	<u>Investissement</u>
<u>Exploitation</u>	ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	<u>Exploitation</u>
<u>Trésorerie</u>	TRESORERIE-ACTIF	TRESORERIE- PASSIF	<u>Trésorerie</u>

III. Les masses du bilan

Le plan comptable général représente la liste intégrale des éléments du bilan et de résultat qui sont classés selon des critères d'homogènes d'ordre économique et juridique.

Le PCGM des entreprises présente :

- Une classification des comptes ;
- Une codification des comptes.

1. Financement permanent (classe 1)

- Capitaux propres (**Rubrique 11**)
- Capitaux propres assimilés (**Rubrique 13**)
- Dettes de financement (**Rubrique 14**)

N.B : Ce sont des ressources stables destinées à financer les programmes d'investissement. Leur exigibilité est généralement supérieure à une année.

La classe 1 regroupe les comptes de financement permanent qui sont destinés à enregistrer à la fois :

- les capitaux propres de l'entreprise c'est-à-dire l'apport initial des propriétaires mais aussi les résultats (bénéfices ou pertes) obtenus qui lorsqu'ils ne sont pas distribués mis en réserves.
- les capitaux externes, constitués pour l'essentiel, par les emprunts auprès des établissements de crédit. Economiquement, ces comptes constituent les moyens de financement durables.

2. Actif immobilisé (classe 2)

- Immobilisations en non-valeur (**Rubrique 21**)
- Immobilisations incorporelles (**Rubrique 22**)
- Immobilisations corporelles (**Rubrique 23**)
- Immobilisations financières (**Rubriques 24 et 25**)

Les actifs immobilisés sont :

- Des **biens** achetés ou créés pour être utilisés durablement
- Des **créances** qui vont se transformer lentement en liquidité

La classe 2 est composée des comptes d'actif immobilisé qui sont destinés à enregistrer les investissements c'est-à-dire tous les biens et valeurs destinés à rester durablement dans l'entreprise :

- Immobilisations en non-valeur

Exemple : Frais préliminaires qui sont principalement des frais de constitution, frais d'augmentation du capital, frais de prospection, frais de publicité...

- Immobilisations incorporelles :

Exemple : le fonds commercial qui pour un commerçant représente la valeur attribuée à l'activité qu'il a créée et développer.

- Immobilisations corporelles

Exemple : Terrains : les terrains inscrits à l'actif doivent être la propriété de l'entreprise.

- Immobilisations financières :

Exemple : les cautionnements versés pour l'ouverture d'un compteur d'électricité et qui sont 'immobilisés' jusqu'à fermeture du compteur.

Economiquement, ces comptes constituent les moyens utilisés par l'entreprise pour exercer son activité.

3 Actif circulant hors trésorerie (classe 3)

- Stocks (**Rubrique 31**)
- Créances de l'actif circulant (**Rubrique 34**)
- Titres et valeurs de placement (**Rubrique 35**)

Les actifs circulants sont :

- Des biens achetés pour être transformés ou revendus en l'état
- Des créances qui vont se transformer rapidement en liquidité

La classe 3 enregistre tous les stocks qui correspondent à des approvisionnements (les mouvements relatifs aux achats et aux ventes n'y sont pas enregistrés) et les tiers sur qui l'entreprise détient des créances (clients essentiellement).

Les stocks sont l'ensemble des biens ou des services qui alimentent le cycle d'exploitation de l'entreprise, et qui sont destinés :

- Soit à être revendus en l'état ;

Les fondamentaux de la comptabilité.

- Soit à être intégrés dans le processus de fabrication de l'entreprise pour obtenir des produits finis ;

- Soit à être consommés lors de leur utilisation.

Les créances de l'actif circulant représentent essentiellement un droit personnel qui permet à l'entreprise qui le détient, d'exiger de ses débiteurs une obligation de paiement à vue ou à terme convenu. Ainsi, cette rubrique regroupe en premier lieu :

- Les créances issues du cycle normal d'exploitation de l'entreprise ;
- Toute autre créance non financière, ne provenant pas du cycle d'exploitation, et dont le délai de recouvrement, à l'origine, est inférieur ou égal à douze mois (avances au personnel, avances aux associés, etc).

Les titres et valeurs de placement constituent des titres et valeurs acquis par l'entreprise en vue d'être cédés à court terme et réaliser ainsi un gain à brève échéance. Leur possession ne vise donc à exercer, en général, aucun type de contrôle économique

4. Passif-circulant hors trésorerie (classe 4)

Dettes du passif circulant (**Rubrique 44**)

- Dettes envers les fournisseurs
- Dettes envers l'Etat
- Dettes envers les organismes sociaux.

Il s'agit des dettes pour financer les achats de biens et services en liaison avec l'exploitation. Leur exigibilité est **généralement** inférieure à une année. La classe 4 est celle des comptes de passif circulant. Elle regroupe les tiers envers qui l'entreprise a des dettes (fournisseurs, Etat, organismes sociaux, etc.)

4. Trésorerie-actif (Rubrique 51)

Cette rubrique les soldes débiteurs des comptes de trésorerie, qui reflètent les disponibilités ou quasi-disponibilités, que détient l'entreprise. Ils enregistrent donc les mouvements de valeurs en espèces, chèques ou virements, ainsi que les opérations effectuées avec les banques de l'entreprise.

5. Trésorerie-passif (rubrique 55)

Il s'agit des facilités financières accordées par les banques à l'entreprise.

Structure détaillée du bilan

	Actif		Passif
Actif immobilisé	IMMOBILISATIONS ET NON VALEURS .Frais préliminaires .Charges à répartir .Primes de remboursements des obligations	Financement permanent	CAPITAUX PROPRES .Capital social ou personnel souscrit et appelé .Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé .Primes d'émission, de fusion, d'apport .Ecart de réévaluation .Réserve légale .Autres réserves .Report à nouveau .Résultat net de l'exercice
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .Immobilisations en recherche et développement .Brevets, marques, droits et valeurs similaires .Fonds commercial .Autres immobilisation incorporelles		CAPITAUX PROPRES ASSIMILES .Subventions d'investissements .Provisions réglementées ...
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .Terrains .Constructions .Installations techniques, mat. Et outillages .Matériel de transport .Mob. Mat. De bureau et aménagement divers .Autres immobilisation corporelles .Immobilisation corporelles		DETTES DE FINANCEMENT .Emprunt obligataires .Autres dettes de financement ...
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .Prêts immobilisés .Autres créances financières .Titres de participation .Autres titres immobilisés		PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES .Provisions pour risques .Provisions pour charges
	ECART de CONVERSION-ACTIF .Diminution de créances immobilisées .Augmentation des dettes de financement		ECARTS DE CONVERSION-PASSIF .Augmentation des créances immobilisées .Diminution des dettes de financement
Actif circulant (HT)	STOCKS .Marchandises .Matières et fournitures consommables .Produits inter. Et produits résiduels .Produits finis	Passif circulant (HT)	DETTES DU PASSIF CIRCULANT .Fournisseurs et comptes rattachés .Clients créditeurs, avances et acomptes .Personnel – créditeurs - Organismes sociaux Etat – créditeurs - .Organismes d'associés Autres créanciers .Comptes de régularisations-passif AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT .Fournis, débiteurs, avances et acomptes .Clients et comptes rattachés .Personnel – débiteurs- .Etat – débiteurs- .Comptes d'associés .Autres débiteurs .Comptes de régularisation-Actif		
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT		
	ECART de CONVERSION-ACTIF (éléments circulants)		
Trésorerie	TRESORERIE-ACTIF .Chèques et valeurs à encaisser .Banques T.G et C.P .Caisse, régie d'avance et accreditifs	Trésorerie	TRESORERIE-PASSIF .Crédit d'escompte .Crédits de trésorerie .Banques (soldes créditeurs)

APPLICATIONS/Bilan

Les fondamentaux de la comptabilité.

Application 1 : Reclassement selon les approches juridique, économique et comptable

Au début de l'année 2016, les éléments du patrimoine de la société MORENO sont comme suit :

- Capital social : 1.000.000,
- Bâtiments : 300.000,
- Terrains : 350.000,
- Machines de fabrication : 200.000,
- Dettes de financement de l'investissement à plus d'un an 460.000,
- Créances envers les clients : 160.000,
- Subvention d'investissement : 300.000,
- Avoirs en banques : 340.000,
- Dettes envers les fournisseurs des matières premières à moins d'un an 200.000,
- Dettes de financement de l'investissement à moins d'un an 300.000,
- Créances à moins d'un an envers les associés : 70.000,
- Prêts au personnel (à plus d'un an) : 270.000,
- Fonds commercial : 120.000,
- Stock de matières premières : 150.000,
- Stock de produits finis : 290.000,
- Matériel de bureau : 130.000,
- Espèces en caisse : 70.000,
- Crédits de trésorerie : 270.000,
- Bons de trésor sur 6 mois : 80.000,

TRAVAIL A FAIRE

1. Présenter le tableau de reclassement de la situation patrimoniale suivant l'approche juridique, économique et celle du PCGM
2. Présenter un bilan schématique en utilisant les codes du plan comptable
3. Présenter le bilan normalisé

SOLUTION

1. Tableau de reclassement

ELEMENTS BILANCIELS	JURIDIQUE	ECONOMIQUE	PCGM
Capital social : 1.000.000			
Bâtiments : 300.000			
Terrains : 350.000			
Machines de fabrication : 200.000			
Dettes de financement de l'investissement à plus d'un an 460.000			
Créances envers les clients : 160.000			
Subvention d'investissement : 300.000			
Avoirs en banques : 340.000			
Dettes des fournisseurs des matières premières à moins d'un an 200.000			
Dettes de financement de l'investissement à moins d'un an 300.000			
Créances à moins d'un an envers les associés : 70.000			

ACTIF IMMOBILISE	<u>Immobilisations Incorporelles</u> <ul style="list-style-type: none"> Fonds commercial 		<u>Capitaux propres</u> <ul style="list-style-type: none"> Capital social ou personnel 	Les fondamentaux de la comptabilité.	FINANCEMENT PERMANENT
	<u>Immobilisations corporelles</u> <ul style="list-style-type: none"> Terrains Constructions Installations techniques M.O Mobilier matériel de bureau ... <u>Immobilisations Financières</u> <ul style="list-style-type: none"> Prêts immobilisés 		<u>Dettes de financement</u> <ul style="list-style-type: none"> Autres dettes de financement 		
	Total Actif Immobilisé		Total Financement permanent		
ACTIF CIRCUMANT	<u>Stocks</u> <ul style="list-style-type: none"> Matières et fournitures conso.. Produits finis <u>Créance de l'actif circulant</u> <ul style="list-style-type: none"> Clients et comptes rattachés Associés comptes débiteurs <u>Titres et valeurs de placement</u> <ul style="list-style-type: none"> Titres et valeurs de placement 		<u>Dettes du passif circulant</u> <ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs et comptes rattachés 		PASSIF CIRCULANT
		Total Actif Circulant		Total Passif Circulant	
TRESORERIE ACTIF	<u>Trésorerie-Actif</u> <ul style="list-style-type: none"> Banques T.G. et C.P.D. Caisses, régie d'avances et accredité 		<u>Trésorerie Passif</u> <ul style="list-style-type: none"> Crédit de trésorerie 		TRESORERIE SIE PASSIF
		Total Trésorerie		Total Trésorerie	
	Total Général		Total Général		

Exercice 2

Application 2 : Reclassement selon les approches juridique, économique et comptable

MONSIEUR Charaf, jeune promoteur, est propriétaire d'une entreprise commerciale 'CHARAFCOM'.

Il met à votre disposition les comptes de situation de son entreprise au 1^{er} janvier 2015 : (Les chiffres sont en milliers de DHS)

• Dettes fournisseurs de biens d'exploitation	260	• Actions (placement temporaire)	80
• Dettes fournisseurs de biens immobilisés	280	• Titres de participation	120
• Créances envers les clients	260	• Avoirs en banque	143
• Caisses	142	• Terrains nus	230
• Matériel informatique	150	• Dettes envers les organismes sociaux	90
• Frais de constitution	50	• Capital personnel	?
• Dettes envers l'Etat	90	• Emprunts bancaires à long terme	280
• Constructions	300	• Meubles pour bâtiments administratifs	90
• Téléviseur, chaîne HI FI, ordinateurs	200	• Avances au personnel (pour la fin du mois)	95
• Marchandises	140		

TRAVAIL A FAIRE

1. Présenter le tableau de reclassement de la situation patrimoniale suivant l'approche juridique, économique et celle du PCGM
2. Présenter un bilan schématique en utilisant les codes du plan comptable
3. Présenter le bilan normalisé

SOLUTION

1. Tableau de reclassement

ELEMENTS BILANCIELS (en milliers de DH)	JURIDIQUE	ECONOMIQUE	PCGM
Dettes fournisseurs de biens d'exploitation 260			
Dettes fournisseurs de biens immobilisés 280			
Créances envers les clients 260			
Caisses 142			
Matériel informatique 150			
Frais de constitution 50			
Dettes envers l'Etat 90			

Les fondamentaux de la comptabilité.

Constructions	300			
Téléviseur, chaîne HI FI, ordinateurs	200			
Marchandises	140			
Actions (placement temporaire)	80			
Titres de participation	120			
Avoirs en banque	143			
Terrains nus	230			
Dettes envers les organismes sociaux	90			
Capital personnel	?			
Emprunts bancaires à long terme	280			
Meubles pour bâtiments administratifs	90			
Avances au personnel (pour la fin du mois)	95			

TOTAL ACTIF =

DH ; TOTAL PASSIF SANS LE CAPITAL =

Le capital de l'entreprise CHARAFCOM =

DH

BILAN DE LA SOCIETE CHARAFCOM AU 01/01/2015				
ACTIF IMMOBILISE	<p><u>Immobilisation en non-valeurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais préliminaires <p><u>Immobilisations Incorporelles</u></p> <p><u>Immobilisations corporelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Terrains • Constructions • Mobilier matériel de bureau ... <p><u>Immobilisations Financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Titres de participation 		<p><u>Capitaux propres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital social ou personnel <p><u>Capitaux propres et assimilés</u></p> <p><u>Dettes de financement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres dettes de financement 	FINANCEMENT PERMANENT
	Total Actif Immobilisé		Total Financement permanent	
ACTIF CIRCULANT	<p><u>Stocks</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Marchandises <p><u>Créance de l'actif circulant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Clients et comptes rattachés • Personnels débiteurs <p><u>Titres et valeurs de placement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Titres et valeurs de placement 		<p><u>Dettes du passif circulant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs et comptes rattachés • Organismes sociaux • Etat-créditeur 	PASSIF CIRCULANT
	Total Actif Circulant		Total Passif Circulant	
TRESORERIE ACTIF	<p><u>Trésorerie-Actif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Banques T.G. et C.P.D. • Caisses, régie d'avances et accredité 		<p><u>Trésorerie Passif</u></p> <p style="text-align: center;">-----</p>	TRESORERIE PASSIF
	Total Trésorerie- Actif		Total Trésorerie-Passif	
	Total Général		Total Général	

Chapitre 2 : LE CPC

ETUDE DU RESULTAT DE L'ENTREPRISE

1° - DEFINITIONS & CARACTERISTIQUES :

2° - ETUDE DETAILLEE DES POSTES DE C.P.C :

3 ° - LE COMPTE DE RESULTAT

Les fondamentaux de la comptabilité.

Les comptes de bilans fournissent une information continue sur les variations des postes du patrimoine de l'entreprise et permettent la détermination du résultat global.

Cependant la comptabilité ne vise pas seulement à déterminer la situation du patrimoine de l'entreprise ; elle se propose aussi d'expliquer son fonctionnement en fournissant les composantes chiffrées du résultat de l'exercice.

Les comptes de situation doivent être complétés par les comptes de gestion. Le chef de l'entreprise a besoin (à côté des informations sur les biens, les créances et les dettes), d'informations détaillées sur les éléments qui peuvent augmenter ou diminuer le bénéfice. Ces informations sont regroupées dans les comptes de produits et de charges

1°/ - GENERALITES :

DEFINITIONS

- « Les produits » sont formés principalement des ventes de biens ou de services (production), des produits financiers (intérêts, différences de changes favorables.), des produits « calculés » - telles les reprises de provisions - et d'autres produits divers, accessoires ou exceptionnels.

Ils correspondent à un enrichissement potentiel de l'entreprise ; ils sont générateurs de bénéfices dans la mesure où le niveau des charges correspondantes leur reste inférieur.

- « Les charges » sont formés principalement des achats consommés de biens et de services utilisés dans le cycle d'exploitation de l'entreprise (consommation) ainsi que de la rémunération des divers facteurs de production : impôts, charges de personnel, intérêts... Elles comprennent également les charges « calculées » qui sont les dotations aux amortissements et aux provisions, d'autres charges diverses accessoires ou exceptionnelles ainsi que les impôts sur les résultats.

Elles correspondent à un appauvrissement potentiel de l'entreprise ; elles sont génératrices de pertes dans la mesure où le niveau des produits correspondants leur reste inférieur.

- « Le résultat » d'une entreprise revêt un aspect pluridimensionnel. Son appréhension est en effet tributaire de l'optique selon laquelle on se place :

Economiquement, le résultat d'un exercice reflète l'enrichissement net de l'entreprise qui découle de la combinaison qu'elle a fait de ses facteurs de production ;

- **Sur le plan financier**, le résultat dégagé par l'activité d'une entité constitue la mesure de sa performance financière et de sa capacité de rémunérer les capitaux investis par les actionnaires ;
- **Comptablement**, le résultat de l'exercice découle d'une double définition : il est égal tant à la différence entre les produits et les charges de l'exercice qu'à la variation des capitaux propres entre le début et la fin de cet exercice, il s'agit de la variation brute diminuée des apports nouveaux (augmentation de capital ou apports de l'exploitant individuel) et augmentée des distributions faites aux associés.

Le résultat comptable ainsi dégagé, appelé résultat social, représente, en matière juridique, le seul résultat reconnu et opposable aux tiers et il doit être déterminé dans le respect des lois, règles et normes dont la vocation est de garantir sa fiabilité et sa "neutralité".

2 °/ LES MODALITES D'ANALYSE DES CHARGES ET DES PRODUITS

1- Eléments d'exploitation.

Ce sont des opérations régulières, en principe cycliques, qui concourent à la formation du résultat. Ex : Achat de marchandises par un commerçant, paiement des salaires paiement des intérêts d'un emprunt, vente de produits finis, paiement de la facture du téléphone etc.

2- Eléments exceptionnels :

Ce sont des éléments anormaux, irréguliers, exceptionnels qui viennent modifier le résultat. Le P.C.G les a appelés des éléments non courants (produits non courants et charges non courantes). Ex : Un client ordinaire qui tombe en faillite, une pénalité ou amende fiscale, subvention d'équilibre, rentrée sur créances considérées perdue etc.

3- Eléments financiers :

Compte tenu de leur importance et de leur nature particulière, le P.C.G classe de façon distincte les éléments financiers du résultat :

- Charges financières (intérêts dus par l'entreprise)
- Produits financiers (intérêts en faveur de l'entreprise et revenus des titres.)

En effet les charges financières d'intérêts sont liées aussi bien à des opérations d'exploitation (intérêts de crédits pour les clients), qu'à des opérations exceptionnelles (intérêts de dettes) ; il serait donc délicat de les ventiler entre ces deux niveaux, c'est pourquoi le P.C.G a prévu un niveau financier de l'analyse.

3°/ - ETUDE DETAILLEE DES POSTES DE C.P.C :

2-1 LES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES

Les charges englobent **la valeur de tous les biens et services consommés** par l'entreprise au cours de son activité. Elles représentent donc les sommes ou valeurs versées ou à verser à des tiers pour la contrepartie des biens ou services qu'ils ont procuré à l'entreprise.

A ces charges **s'ajoutent les pertes de toute natures supportées par l'entreprise** au cours d'un exercice donné.

A/ - LES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les charges d'exploitation correspondent aux coûts engagés ou calculés par l'entreprise pour exercer son activité normale et habituelle d'exploitation. Elles sont enregistrées dans la classe 6 en fonction de leur nature économique dans les rubriques ci-après :

611 Achats revendus de marchandises

612 Achats consommés de matières et fournitures

613 & 614 Autres charges externes : les comptes des postes 613 et 614 reçoivent à leur débit la valeur des services et prestations facturés à l'entreprise par l'extérieur.

616 Impôts et taxes : Sont enregistrés dans ce poste les sommes dues à l'Etat et aux collectivités locales, à l'exception :

- Des impôts sur les bénéfices qui doivent être portés à la rubrique 67 "Impôts sur les résultats" ;
- Des pénalités et amendes fiscales qui font l'objet d'une comptabilisation distincte dans la rubrique 65 "Charges non courantes" ;

617 Charges du personnel

618 Autres charges d'exploitation : Ces charges englobent l'ensemble des coûts qui n'ont aucun lien avec la formation de la valeur ajoutée et supportés par l'entreprise au titre de l'exercice ou des exercices antérieurs.

619 Dotations d'exploitation

B/ - LES CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières constituent l'ensemble des dépenses déboursées ou calculées et supportées par l'entreprise au titre :

- Des différents "services de crédit" dont elle a pu bénéficier durant l'exercice ;
- Des différentes pertes et charges ou risques de pertes et de charges engendrés par les "services de crédit" qu'elle a reçue des tiers ou qu'elle a elle-même consentis à ses partenaires.

631 Charges d'intérêt : Tous les intérêts et agios débités à l'entreprise par les tiers (organismes financiers, banques, associés, fournisseurs...) pour rémunérer les emprunts et les crédits qu'ils lui ont consentis (emprunt obligataires, convention de financement, crédit acheteur, comptes courants...) figurent au débit du compte 6311 (Intérêts des emprunts et dettes) ;

633 pertes de change : Les comptes 6331 (Pertes de change propres à l'exercice) et 6338 (Pertes de changes des exercices antérieurs) enregistrent les pertes de change définitivement supportées par l'entreprise :

- ⇒ Au titre des divers services de crédit donnés ou reçus en devises (différence négative entre le cours du jour des opérations de crédit et le cours du jour du dénouement) ;
- ⇒ Au titre des écarts négatifs constatés en fin d'exercice sur les comptes de trésorerie tenus en devises.

C/ - LES CHARGES NON COURANTES :

Les charges non courantes d'une entreprise peuvent être définies comme étant toutes les dépenses supportées par cette dernière pendant un exercice donné, mais sans qu'elles aient été en liaison directe avec son activité d'exploitation ou financière pendant cet exercice. Ces charges résultent de l'apparition de circonstances exceptionnelles ou inhabituelles telles que la cession d'éléments d'actifs ou la restructuration de l'entreprise.

651 VNA des immobilisations cédées

656 subventions accordées

658 les autres charges non courantes

659 les dotations non courantes

2-2 LES PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS

On appelle produits, les différents gains acquis par l'entreprise. Ils augmentent par le crédit des comptes concernés et diminuent par leur débit.

En vertu du principe de prudence, **les produits** ne sont à prendre en compte que si deux conditions de caractère général sont remplies :

- **Etre mesurés de façon suffisamment sûre ;**
- **Etre fondés sur l'existence préalable d'un accord, d'un contrat ou d'une situation assimilable** (par exemple commande interne pour une livraison à soi-même).

A/ - LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Un produit d'exploitation est la contrepartie monétaire d'une marchandise vendue ou d'un produit (bien ou service) créé par l'entreprise. Ils s'expriment soit en prix de vente lorsqu'il correspond à une marchandise ou à un produit vendu à un tiers, soit en coût calculé à un niveau approprié s'il correspond à un produit stocké ou créé par l'entreprise pour elle-même.

L'essentiel des produits d'exploitation d'une entreprise provient de ses ventes, appelés communément **chiffre d'affaires**.

Dans le classement comptable établi par le PCGE, les produits d'exploitation sont enregistrés dans la rubrique 71 selon leur nature économique :

711 Ventes de marchandises

712 Ventes de biens et services produits

713 Variation des stocks de produits

714 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même qui sont enregistrées à leur coût de production ;

716 Subventions d'exploitation

718 Autres produits d'exploitation : jetons de présence reçues par l'entreprise au titre des fonctions d'administrateur qu'elle assure auprès de SA dans lesquelles elle est actionnaire, revenus d'immeuble non affectés à l'exploitation, etc.

B/ - LES PRODUITS FINANCIERS :

Les comptes de produits financiers sont destinés à enregistrer les produits se rapportant à l'activité financière de l'entreprise et ayant un caractère courant. Ces produits peuvent provenir de diverses sources :

- **Participation dans des sociétés filiales** dans lesquelles l'entreprise recherche en général, au-delà d'un simple revenu, un intérêt stratégique lié à son activité propre, et qui répond à des préoccupations de nature commerciale, industrielle ou technologique (**compte 7321**).
- **Placement à plus ou moins d'un an d'échéance** sous forme d'obligations, bons de caisse et autres titres d'emprunts ainsi que des actions représentatives d'une partie de capitaux de sociétés anonymes (**compte 7325**).
- **Dépôts à terme** auprès d'organismes bancaires et de crédit ainsi que les prêts et avances consentis à d'autres personnes physiques et morales (**poste 738**).

En sus de ces revenus, les produits financiers englobent également **les gains de change (poste 733)** définitivement réalisés par l'entreprise ainsi que **les escomptes de règlement obtenus des fournisseurs et les reprises financières (poste 739)** qui constituent des compléments de produits financiers.

C/ - LES PRODUITS NON COURANTS :

Les comptes de produits non courants sont destinés à enregistrer les produits ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent. Ils sont inscrits dans les postes suivants :

- 751 Produits de cessions d'immobilisations :** les comptes de ce poste enregistrent le prix de cessions des immobilisations cédées par l'entreprise soit en cours soit en fin d'exploitation, totalement ou partiellement amorties.
- 756 Subventions d'équilibre :** ce sont les subventions accordées par l'Etat et les collectivités publiques à l'entreprise pour contrebalancer la perte globale que dégage l'activité courante avant l'inscription de la subvention ; la vocation de celle-ci étant par conséquent d'assurer l'équilibre entre les produits et les charges de l'entreprise.
- 758 Autres produits non courants :** pénalités et débits reçus, rentrées de créances soldées, dons, libéralités et lots reçus...

4 °/ - LE COMPTE DE RESULTAT

Selon le CGNC, le CPC est défini comme l'état de synthèse décrivant, en termes comptables de produits et de charges, *les composantes du résultat net final*

1. Le CPC est établi à partir des « comptes de gestion », produits et charges, tenus durant l'exercice et corrigés, en fin d'exercice, par les diverses écritures d'inventaire.

Les fondamentaux de la comptabilité.

Son solde *créditeur* (excédent des produits sur les charges) exprime un *résultat bénéficiaire* (bénéfice net), son solde *débiteur* (excédent des charges sur les produits) exprime un *résultat déficitaire* (perte nette).

Le report de ce solde dans le bilan de fin d'exercice et l'équilibre arithmétique de ce bilan illustrent la méthode de « **la partie double** » utilisée par la comptabilité normalisée.

2. Le CPC du PCGM est présenté *en liste*, et permet de dégager divers niveaux de résultats qui traduisent les conséquences des opérations d'exploitation de l'entreprise, de sa politique de financement, de ses opérations non courantes et de l'impôt sur les sociétés (IS).
3. Les produits et charges sont présentés dans le CPC sous forme de rubriques et de postes classés selon *la nature* de ces éléments (exploitation, financiers ou non courants).
4. Les rubriques constitutives du CPC sont les suivantes :

CODE COMPTABLE	INTITULE DE LA RUBRIQUE	CALCUL
71	PRODUITS D'EXPLOITATION	I
61	CHARGES D'EXPLOITATION	II
81	RESULTAT D'EXPLOITATION	III= II-I
73	PRODUITS FINANCIERS	IV
63	CHARGES FINANCIERES	V
83	RESULTAT FINANCIER	VI= IV-V
84	RESULTAT COURANT	VII=III+VI
75	PRODUITS NON COURANTS	VIII
65	CHARGES NON COURANTES	IX
85	RESULTAT NON COURANT	X=VIII-IX
86	RESULTAT AVANT IMPOTS	XI= VII+X
67	IMPOT SUR LE RESULTAT	XII
88	RESULTAT APRES IMPOT	XIII=XI-XII

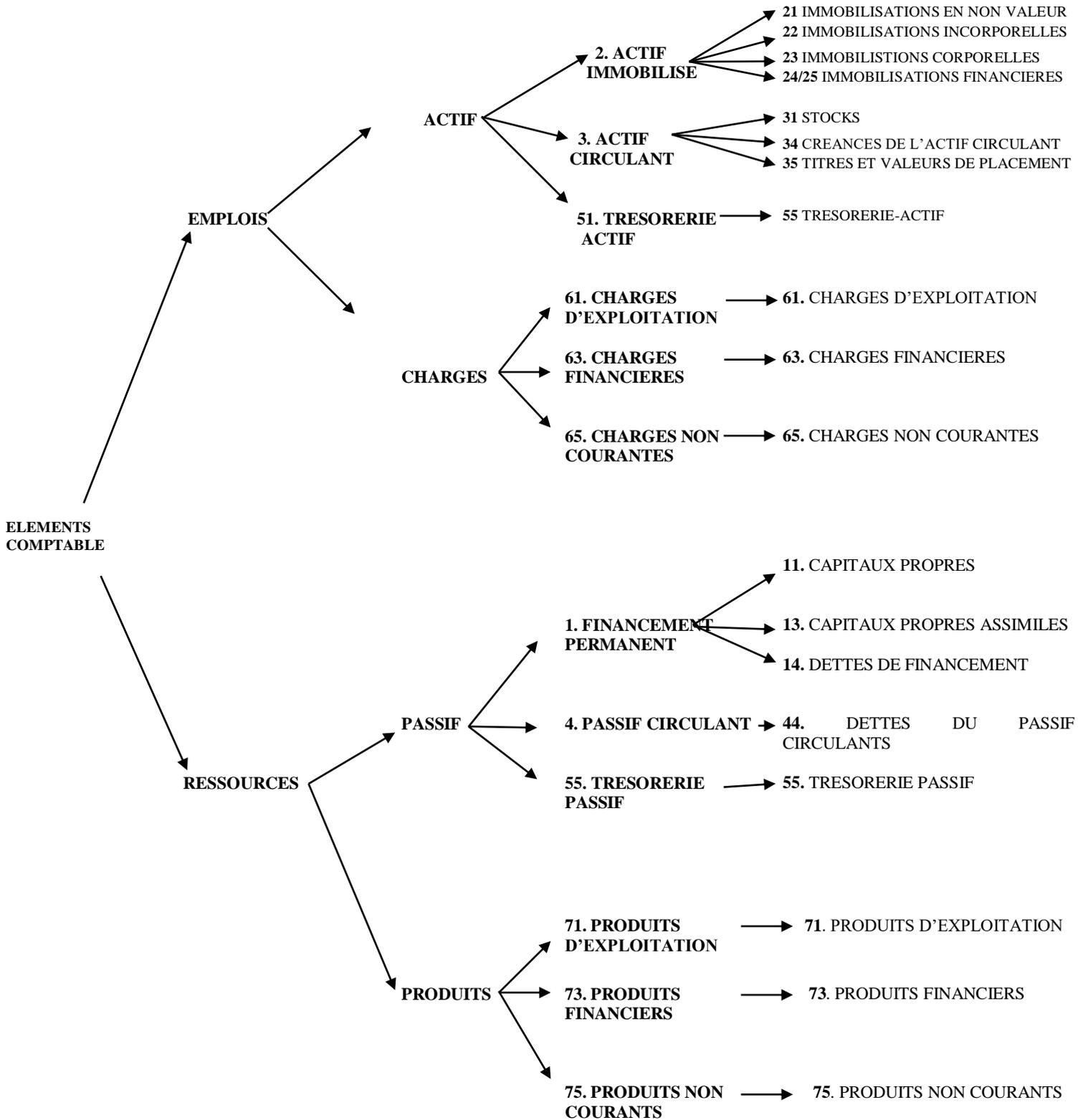
La structure du CPC présente donc **trois niveaux partiels** (exploitation, financier, non courant), complétés par **un niveau global** (impôts sur les résultats).

Les fondamentaux de la comptabilité.

	(MODEL NORMAL)	OPERATIONS		TOTAUX	
		Propres à L'exercice 1	Exercice Précédant 2	Exercice 1 + 2 = 3 3	Exercice Précédant 4
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits				
	Chiffres d'affaires				
	Variation de stock de produits (±)				
	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation ; transfert de charges				
	TOTAL I				
	II - CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises				
	Achats consommés de matières et de fournitures				
	Autres charges externes				
	Impôts et taxes				
	Charges de personnel				
	Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation					
TOTAL II					
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres t. immo				
	Gains de change				
	Intérêts et autres produits financiers				
	Reprises financières ; transferts de charges				
	TOTAL IV				
	V - CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change				
	Autres charges financières				
Dotations financières					
TOTAL V					
	VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)				
	VII - RESULTAT COURANT (III + V I)				
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations				
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants				
	Reprises non courantes ; transferts de charges				
	TOTAL VIII				
	IX - CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées				
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes					
Dotations non courantes aux amort. et provisions					
TOTAL IX					
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)				
	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)				
	XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS				
	XIII - RESULTAT NET (XI - XII)				
	XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				
	XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				
	XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)				

SCHEMA DE SYNTHESE DE RECLASSEMENT DES COMPTES DE BILAN ET DE CPC

(Principales rubriques utilisées)



APPLICATIONS/CPC

Application 1 : Opérations avec et sans incidence sur le résultat

Les opérations suivantes vous sont proposées par l'entreprise KARAM :

1. Achat de mobilier par chèque
2. Achat de matières premières en espèces
3. Règlement des clients par chèques
4. Location d'une voiture à crédit
5. Ventes de produits finis à crédit
6. Règlements des fournisseurs par chèque
7. Virement de la banque au CCP
8. Prélèvement d'intérêts sur le compte bancaire
9. Emprunt auprès de la banque
10. Encaissement de loyer par chèque
11. Vente d'une machine usagée par chèque
12. Paiement des salaires par chèques
13. Achat de services à crédit
14. Apports en capital déposé à la banque

Travail demandé :

Indiquer pour chaque opération, son incidence sur le patrimoine et/ou sur le résultat.

SOLUTION

ELEMENTS	Avec incidence sur le		Sans incidence sur le	
	CHARGE	PRODUIT	ACTIF	PASSIF
Achat de mobilier par chèque				
Achat de matières premières en espèces				
Règlement des clients par chèques				
Location d'une voiture à crédit				
Ventes de produits finis à crédit				
Règlements des fournisseurs par chèque				
Virement de la banque au CCP				
Prélèvement d'intérêts sur le compte bancaire				
Emprunt auprès de la banque				
Encaissement de loyer par chèque				
Vente d'une machine usagée par chèque				
Paiement des salaires par chèques				
Achat de services à crédit				
Apports en capital déposé à la banque				

Application 1 : Présentation du CPC (avec variation de stock)

L'activité d'exploitation de l'entreprise agroalimentaire « CROCK » au cours de l'exercice comptable 2012, se traduit par les opérations suivantes :

• Achats de marchandises	200 000
• Achats de matières premières	400 000
• Achats de petites fournitures au bureau	10 000
• Achats d'emballage	16 000
• Ventes de marchandises au Maroc	300 000
• Ventes de produits sur le marché local	800 000
• Subventions d'équilibre reçues de l'exercice	9 000
• Pénalité et amende fiscale	3 000
• Salaires payés au personnel de l'entreprise	80 000
• Primes d'assurance	17 000
• Règlement d'un loyer du magasin	10 000
• Paiement des quittances d'eau et d'électricité	10 000
• Facture du mécanicien	2 000
• Paiement d'impôts et taxes	20 000
• Revenus des titres de participations	14 000
• Construction d'un magasin par l'entreprise pour elle-même	40 000
• Intérêts de prêts accordés au personnel de l'entreprise	3 000
• Intérêts concernant un emprunt bancaire	6 000
• Impôt sur le résultat de l'exercice	-
• Achat de petit outillage (marteaux...)	1 000
• Cotisations (mutuelles, sécurité sociale, caisse de retraite)	20 000
• Variation de stock de marchandises (1)	A déterminer
• Variation de stock de matières premières (2)	A déterminer
• Variation de stock de produits finis (3)	A déterminer

Par ailleurs, on nous donne ci-après un tableau récapitulatif de la situation des stocks au début et à la fin de l'exercice.

	Début de l'exercice	Fin d'exercice
Marchandises	25.000	30.000
Matières premières	80.000	70.000
Produits finis	150.000	200.000

Travail demandé :

- 1- Classer les opérations de gestion ci-dessus en termes de comptes de charges et de produits en les regroupant par postes.
- 2- Présenter le compte de produits et charges (C.P.C) de l'entreprise et calculer le résultat de son activité pour l'exercice 2012, sachant que le résultat fiscal est de 650.000 DH.

SOLUTION

1. Tableau de reclassement

ELEMENTS	Montant en DH	Poste
• Achats de marchandises		
• Achats de matières premières		
• Achats de petites fournitures au bureau		
• Achats d'emballage		
• Ventes de marchandises au Maroc		
• Ventes de produits sur le marché local		
• Subventions d'équilibre reçues de l'exercice		
• Pénalité et amende fiscale		
• Salaires payés au personnel de l'entreprise		
• Primes d'assurance		
• Règlement d'un loyer du magasin		
• Paiement des quittances d'eau et d'électricité		
• Facture du mécanicien		
• Paiement d'impôts et taxes		
• Revenus des titres de participations		
• Construction par l'entreprise pour elle-même		
• Intérêts de prêts accordés au personnel		
• Intérêts concernant un emprunt bancaire		
• Impôt sur le résultat de l'exercice		
• Achat de petit outillage (marteaux...)		
• Cotisations (mutuelles, sécurité sociale,...)		
• Variation de stock de marchandises (1)		
• Variation de stock de matières premières (2)		
• Variation de stock de produits finis (3)		

2. Présentation du CPC

Les fondamentaux de la comptabilité.

	(MODEL NORMAL)	OPERATIONS		TOTAUX	
		Propres à L'exercice 1	Exercice Précédant 2	Exercice 1 + 2 = 3 3	Exercice Précédant 4
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits				
	Chiffres d'affaires				
	Variation de stock de produits (±)				
	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation ; transfert de charges				
	TOTAL I				
	II - CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises				
	Achats consommés de matières et de fournitures				
	Autres charges externes				
	Impôts et taxes				
	Charges de personnel				
	Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation					
TOTAL II					
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres t. immo				
	Gains de change				
	Intérêts et autres produits financiers				
	Reprises financières ; transferts de charges				
	TOTAL IV				
	V - CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change				
	Autres charges financières				
Dotations financières					
TOTAL V					
	VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)				
	VII - RESULTAT COURANT (III + V I)				
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations				
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants				
	Reprises non courantes ; transferts de charges				
	TOTAL VIII				
	IX - CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées				
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes					
Dotations non courantes aux amort. et provisions					
TOTAL IX					
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)				
	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)				
	XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS				
	XIII - RESULTAT NET (XI - XII)				
	XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				
	XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				
	XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)				

Chapitre 3 :

LA COMPTABILITE DES FLUX

1. LE COMPTE
2. LE SOLDE
3. LA PARTIE DOUBLE
4. LA REGLE DE FONCTIONNEMENT DES COMPTES

Les fondamentaux de la comptabilité.

Le métier de comptable existe depuis très longtemps ; les historiens de la comptabilité ont montré qu'il s'exerçait déjà en Mésopotamie plus de 2000 ans avant Jésus Christ. Ce n'est cependant qu'à partir du 15^{ème} siècle que les premières techniques comptables s'affirment avec la publication en 1494, par Luca Pacioli¹ (moine fransiscain italien), du célèbre traité de comptabilité en partie double.

De nos jours l'enregistrement des flux économiques en comptabilité doit se faire en respectant un principe fondamental appliqué partout dans le monde : le principe de la partie double.

Chaque opération de l'entreprise modifie les documents de synthèse soit le bilan ou le CPC. Dans la pratique, le commerçant qui effectue de nombreuses opérations ne peut après chacune d'elle établir un bilan et un CPC.

Il suit seulement en cours d'exercice les variations des éléments inscrits au bilan et au CPC. Pour chacun de ces éléments, il note les mouvements (augmentations ou diminutions) dans un tableau appelé : Compte

1. LE COMPTE

1°) Définition

Chaque opération de l'entreprise modifie le bilan et/ou le compte de résultat.

Dans la pratique, le commerçant qui effectue de nombreuses opérations ne peut après chacune d'elle établir un bilan et le CPC associé. Ces deux documents sont établis une fois par an pour la plupart des entreprises.

Le compte est "l'unité retenue pour le classement et l'enregistrement des éléments de la nomenclature comptable"

Le compte est un tableau dressé sous l'intitulé d'un poste de la nomenclature comptable et dans lequel on inscrit les variations relatives aux mouvements permettant l'apparition d'un résultat.

Par convention le compte comporte deux volets (2 parties bien distinctes) :

- La partie gauche d'un compte est appelée DEBIT
- La partie droite d'un compte appelée CREDIT

Inscrire une somme au débit d'un compte, c'est le débiter

Inscrire une somme au crédit d'un compte, c'est le créditer

¹ Luca Bartolomes Pacioli (1445-1517) dit Luca di Borgo est un moine mathématicien italien né en Toscane à Borgo San Sepolcro et décédé à Rome. Il est considéré comme l'inventeur de la comptabilité avec la méthode vénitienne pour garder les comptes, maintenant connue sous le nom de comptes en partie double.

1470 : entre dans l'ordre des moines franciscains, il professe les mathématiques à travers l'Italie.

1494 : son principal ouvrage Summa de arithmetica, geometria, de proportioni et de proportionalita résume l'ensemble des connaissances mathématiques de son époque principalement en algèbre.

1509 : il s'intéresse au nombre d'or dans son ouvrage Divina Proportione illustré par son ami Léonard de Vinci.

Les fondamentaux de la comptabilité.

On attribue un compte aux divers postes du bilan. Ces comptes s'appellent comptes de **SITUATION** ou comptes de **BILAN**.

On attribue également un compte à chaque nature de ressources internes et à chaque nature d'emploi définitif. Les comptes qui enregistrent les charges et les produits sont appelés comptes de gestion.

Comment faire pour suivre les modifications apportées par les opérations quotidiennes réalisées par l'entreprise ?

En cours d'exercice les variations (augmentations ou diminutions) des différents éléments du bilan et du CPC sont portées sur des supports appelés : **Compte**.

Dans les entreprises certains postes de bilan doivent être connus en permanence notamment les postes :

- Client
- Fournisseur
- Banque, caisse
- Vente / achat de marchandise
- Stocks

Pour ces raisons, les opérations de l'entreprise sont enregistrées dans un tableau à double colonne appelé compte. Par convention dans le langage comptable, le côté gauche s'appelle DEBIT et le côté droit s'appelle CREDIT.

2°) Terminologie

Solde d'un compte = total débit – total crédit

Si total débit > total crédit : solde débiteur

Si total crédit > total débit : solde créditeur

Si total crédit = total débit Compte soldé

Une imputation = inscription d'une somme dans un compte

Arrêter un compte = faire paraître son solde à une date donnée

3°) Calcul du solde

Exemple : Sachant que Monsieur NIZAR avait en caisse le 27 décembre au soir 6545.25, déterminer son avoir le soir du 28 décembre N.

PIÈCES DE CAISSE N° 3

Dépenses Journée du 28/12/N : timbres fiscaux 250 ; timbres postaux 200.

PIÈCES DE CAISSE N° 4

Les fondamentaux de la comptabilité.

Dépenses Journée du 28/12/N : petites fournitures de bureau 320 ; achat d'un matériel de bureau 4.500.

PIÈCES DE CAISSE N° 5

Dépenses Journée du 28/12/N : achat de marchandises 3 000 ; achat d'emballages 500.

PIÈCES DE CAISSE N° 6

Recettes Journée du 28/12/N : ventes de marchandises (facture n° 8) 4 500.

PIÈCES DE CAISSE N° 7

Dépenses Journée du 28/12/N : don 100 ; Frais de port 200.

PIÈCES DE CAISSE N° 8

Recettes Journée du 28/12/N : ventes de marchandises (facture n° 9) 2 000; ventes d'emballages (facture n° 10) 300.

DATES	LIBELLES	SOMMES	DATES	LIBELLES	SOMMES

4°) Présentation des comptes

Il existe plusieurs manières de présenter les comptes mais quelque soit la présentation retenue le compte doit renseigner sur la date de l'opération, sur la nature de l'opération, les montants portés au débit ou au crédit et le solde créditeur ou débiteur.

La façon simpliste de présenter les comptes est la présentation en – T –

La présentation en –T- est dite schématique

DEBIT

CREDIT

Les fondamentaux de la comptabilité.

4.1°) Compte à colonne mariée (mariée car débit et crédits sont collés).

5141 BANQUE			
Dates	Libellés	Débit	Crédit

4.2°) Compte à colonne mariée avec solde

5141 Banque				
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Soldes

4.3°) Compte à colonne séparée

DATES	LIBELLES	SOMMES	DATES	LIBELLES	SOMMES

2. Règles de fonctionnement des comptes

A°) Fonctionnement des comptes de bilan

1°) Les comptes d'actif de bilan

Ce sont les comptes des classes 2 et 3 et de la rubrique 51

La classe n° 2 : immobilisations en non-valeur, corporelles, incorporelles et financières.

La classe n° 3 : Stocks, marchandises, Créances sur les tiers, titres.

La rubrique n° 51 : Trésorerie-Actif

Tous ces comptes d'actifs sont débités des augmentations et crédités de diminutions.

2°) Les comptes de passifs

Ce sont les comptes de la classe 1-4 et 5

Les comptes de la classe 1 : comptes de capitaux propres, capitaux propres assimilés et de dettes de financement

Les comptes de la classe 4 : comptes de dettes envers les tiers ex. : fournisseurs, Etat, etc.

La rubrique n° 55 : Trésorerie Passif

Les comptes de passif sont crédités des augmentations et débités des diminutions mentionnant un découvert.

D		compte d'actif		C		D		compte de passif		C	
	+		-		-		-		+		+
											

Exemple :

Achat à crédit de matériel : cette opération provoque une variation dans deux comptes :

- ✓ Une augmentation du matériel qui est un compte d'actif d'où son débit ;
- ✓ Une augmentation des dettes envers les fournisseurs de biens immobilisés qui se trouvent au passif d'où le crédit du compte de dettes.

B°) Fonctionnement des comptes de CPC

1°) Les comptes de charges

Ce sont les comptes de la classe 6 qui comporte principalement 3 rubriques :

La rubrique 61 : charges d'exploitation

La rubrique 63 : charges financières

La rubrique 65 : charges non courantes

Tous les comptes de charges sont débités des augmentations et crédités de diminutions.

2°) Les comptes de produits

Ce sont les comptes de la classe 7 qui se décompose comme suit :

La rubrique 71 : produits d'exploitation

La rubrique 73 : produits financiers

La rubrique 75 : produits non courants

Tous les comptes de produits sont crédités des augmentations et débités des diminutions.

D	compte de charges	C	D	compte de produits	C
	+	-		-	+
	↗	↘		↙	↖

A retenir

Les comptes d'actif et de charges varient de la même manière : augmentent au débit et diminuent au crédit.

Quant aux comptes de passif et de produits ils augmentent du côté crédit et diminuent au débit.

3. PRINCIPE DE LA PARTIE DOUBLE

Le principe a été inventé en 1494 par Lucas Pacioli en remplacement de la partie simple, ce principe implique que pour toute opération comptable deux comptes au moins doivent être mouvementés. L'un doit être débité, l'autre doit être crédité pour la même somme de manière à assurer l'équilibre ressources = emploi ou débit = crédit

Exemple :

Achat à crédit de matériel de production d'une valeur de 120.000 dh

Cette opération provoque une variation dans deux comptes :

- Une augmentation du matériel qui est un compte d'actif (2332 matériel et outillage) d'où son débit ;
- Une augmentation des dettes envers les fournisseurs de biens immobilisés qui se trouvent au passif d'où le crédit du compte de dettes (1486 fournisseurs d'immobilisation).

Les opérations commerciales peuvent être classées en deux groupes :



1^{ER} GROUPE : (sans impact sur le résultat)

Celles qui n'entraînent ni produits ni charges. Elles ne concernent que des comptes de bilan.

Exemple 1 : Achat d'une armoire 3 500 payée par la Banque.

Analyse comptable : ↗ du mobilier de bureau (rubrique 23) et ↘ de la liquidité (rubrique 51)



Exemple 2 : paiement par la banque d'une dette envers le fournisseur de marchandises 6500.

Analyse comptable : ↘ des dettes d'exploitation (rubrique 44) et ↘ de la liquidité (rubrique 51)

--	--

--	--

2EME GROUPE : (avec impact sur le résultat)

Celles qui entraînent des charges ou des produits et qui modifient le compte de résultat.

Exemple 1 : Achat de fourniture de bureau (non stockée) 3 000 en espèces.

Analyse comptable : ↘ de la liquidité (rubrique 51) et ↗ des charges d'exploitation (rubrique 61)

--	--

--	--

Exemple 2 : Achat de matières premières à crédit sur 18 mois 156000 dh.

Analyse comptable : ↗ des dettes d'exploitation (44) et ↗ des charges d'exploitation (rubrique 61)

--	--

--	--

Exemple 3 : encaissement par virement du loyer d'une machine de production 6300 dh.

Analyse comptable : ↗ des produits d'exploitation (71) et ↗ de la liquidité (rubrique 51)

--	--

--	--

APPLICATIONS/FLUX

Application 1

Le 30-11-2012, nous disposons des renseignements suivants fournis par notre comptable concernant les opérations de la deuxième quinzaine du mois de novembre.

15/11 Espèces en caisse	69 000,00
16/11 Avoir en banque	102 000,00
17/11 Acquisition d'un matériel de bureau par chèque	9 500,00
19/11 Vente d'un mobilier en espèces	2 500,00
20/11 Réception d'un virement fait par un client concernant une avance	65 000,00
22/11 Achat de marchandises en espèces	9 000,00
23/11 Règlement de la note de téléphone en espèces	850,00
24/11 Accordé une avance sur salaire à un employé par chèque	1 200,00
25/11 Achat de valeurs mobilières (actions) par virement	65 000,00
25/11 Remboursement d'un crédit bancaire à court terme	23 000,00
25/11 Encaissement en espèces d'une cession d'une machine	36 000,00
25/11 Achat en espèces d'habillement pour le personnel	15 000,00
26/11 Avis de crédit de la banque relatif au règlement d'un client	4 500,00
27/11 Vente de marchandises en espèces	12 300,00
28/11 Règlement des fournisseurs 50% en espèces et le reste par chèque	26 500,00
29/11 Règlement de la quittance d'électricité en espèces	36 210,00
30/11 Achat par chèque de claviers et souris pour des ordinateurs de l'entreprise	7 500,00

Travail demandé :

Enregistrer les flux dans des comptes schématiques

Présenter le compte banque en colonnes séparées

Présenter le compte caisses en colonnes mariées avec soldes

Le compte caisses en colonnes mariées avec soldes :

5161 COMPTE CAISSE A COLONNES MARIEES AVEC SOLDES

DATES	LIBELLES	MOUVEMENTS		SOLDES	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT

Application 1

- 1 Acquisition d'un mobilier de bureau
- 2 Ventes de marchandises
- 3 Paiement de la taxe urbaine
- 4 Règlement du fournisseur
- 5 Règlement des frais de transport sur achats
- 6 Achats de matières premières
- 7 Achats de fournitures de bureau
- 8 Règlement des frais d'installation d'un matériel
- 9 Achats d'actions pour les vendre
- 10 Règlement des intérêts sur emprunts
- 11 Versement du loyer d'un magasin
- 12 Règlement des timbres fiscaux
- 13 Avance aux fournisseurs
- 14 Versement de dépôts et cautionnements
- 15 Réception des intérêts sur un prêt
- 16 Acquisition de 51% du capital d'une société
- 17 Achats d'emballage perdus
- 18 Versement des salaires au personnel
- 19 Règlement d'une avance concernant une machine
- 20 Réception d'une avance d'un client
- 21 Achats de produits pour les revendre
- 22 Paiement de la prime d'assurance
- 23 Paiement d'une pénalité au fisc
- 24 Achats de fournitures de bureau

Il est demandé pour chacune des opérations suivantes de déterminer le compte concerné, sa nature comptable (débitaire ou créditaire) et son mouvement suite à l'opération.

SOLUTION /APPLICATION 2

	Compte	Nature comptable		Variation	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
1	Acquisition d'un mobilier de bureau				
2	Ventes de marchandises				
3	Paieement de la taxe urbaine				
4	Règlement du fournisseur				
5	Règlement des frais de transport sur achats				
6	Achats de matières premières				
7	Achats de fournitures de bureau				
8	Règlement des frais d'installation d'un matériel				
9	Achats d'actions pour les vendre				
10	Règlement des intérêts sur emprunts				
11	Versement du loyer d'un magasin				
12	Règlement des timbres fiscaux				
13	Avance aux fournisseurs				
14	Versement de dépôts et cautionnements				
15	Réception des intérêts sur un prêt				
16	Acquisition de 51% du capital d'une société				
17	Achats d'emballage perdus				
18	Paieement des salaires dus				
19	Règlement d'une avance concernant une machine				
20	Réception d'une avance d'un client				
21	Achats de produits pour les revendre				
22	Paieement de la prime d'assurance				
23	Paieement d'une pénalité au fisc				
24	Achats de fournitures d'usine				

Chapitre 4 :

L'ORGANISATION

COMPTABLE

1. Les règles fondamentales de l'organisation comptable
2. Les supports de l'enregistrement comptable
3. Le système classique

Les fondamentaux de la comptabilité.

La comptabilité doit être absolument fiable, non seulement pour informer correctement le chef d'entreprise, mais aussi, et c'est primordial, parce qu'elle est toute sa force probante et sa valeur juridique vis à vis de tous les tiers avec qui l'entreprise est en relation.

Elle est donc soumise à des obligations légales strictes, et elle doit être organisée de façon à faciliter le travail d'enregistrement, d'établissement des états annuels de synthèse et de contrôle.

1. Les règles fondamentales de l'organisation comptable

Toute entreprise doit satisfaire aux conditions fondamentales suivantes de tenue de sa comptabilité :

- ✓ Tenir la comptabilité en monnaie nationale (Dirham);
- ✓ Employer la technique de la partie double garantissant l'égalité arithmétique des mouvements "débit" et des mouvements "crédit" des comptes et des équilibres qui en découlent ;
- ✓ S'appuyer sur des pièces justificatives datées, conservées, classées dans un ordre défini, susceptibles de servir de moyen de preuve et portant les références de leur enregistrement en comptabilité ;
- ✓ Respecter l'enregistrement chronologique des opérations ;
- ✓ Tenir des livres et supports permettant de générer les états de synthèse prévus par le C.G.N.C. ;
- ✓ Permettre un contrôle comptable fiable et préventif des erreurs et des fraudes afin de protéger le patrimoine ;
- ✓ Contrôler par inventaire l'existence de la valeur des éléments actifs et passifs ;
- ✓ Permettre pour chaque enregistrement comptable d'en connaître l'origine, le contenu, l'imputation du mouvement, la qualification sommaire ainsi que les références de la pièce justificative qui l'appuie.

2. Les supports de l'enregistrement comptable

Le système d'enregistrement de base de la comptabilité est constitué par :

➤ **Le livre – journal** qui est un registre côté et paraphé, par le greffier du tribunal de première instance, dans lequel les opérations effectuées par les entreprises sont enregistrées chronologiquement.

➤ **Le grand livre** qui est constitué par l'ensemble des comptes individuels et collectifs. Chaque compte fait apparaître distinctement le solde au début de l'exercice, le cumul des

mouvements « débits », celui des mouvements « crédits » depuis le début de l'exercice (non compris le solde initial) et le solde à la fin de période.

➤ **La balance**, état récapitulatif faisant apparaître pour chaque compte, le solde débiteur ou le solde créditeur au début de l'exercice, le cumul des mouvements débiteurs et le cumul des mouvements créditeurs depuis le début de l'exercice, le solde débiteur ou le solde créditeur calculés en fin de période. Elle constitue un instrument indispensable du contrôle comptable.

➤ **Le livre d'inventaire** qui est un support dans lequel sont transcrits le bilan et le compte des produits et charge de chaque exercice. Il est côté et paraphé par le greffier du tribunal de première instance.

3. Le système classique

Certes ce système, traditionnel, est, par maints côtés, archaïque car il repose sur une conception liée à l'état antérieur de l'avènement de la technologie.

Malgré son caractère archaïque, le procédé est à connaître pour les raisons suivantes :

Il met en évidence trois types de documents comptables différents et intéressants à savoir : le journal, le grand livre et la balance ;

- Il est toujours à la base des « système » actuels, plus modernes et permet d'en comprendre les avantages et l'évolution ;
- D'un point de vue pédagogique, son utilisation reste importante ;

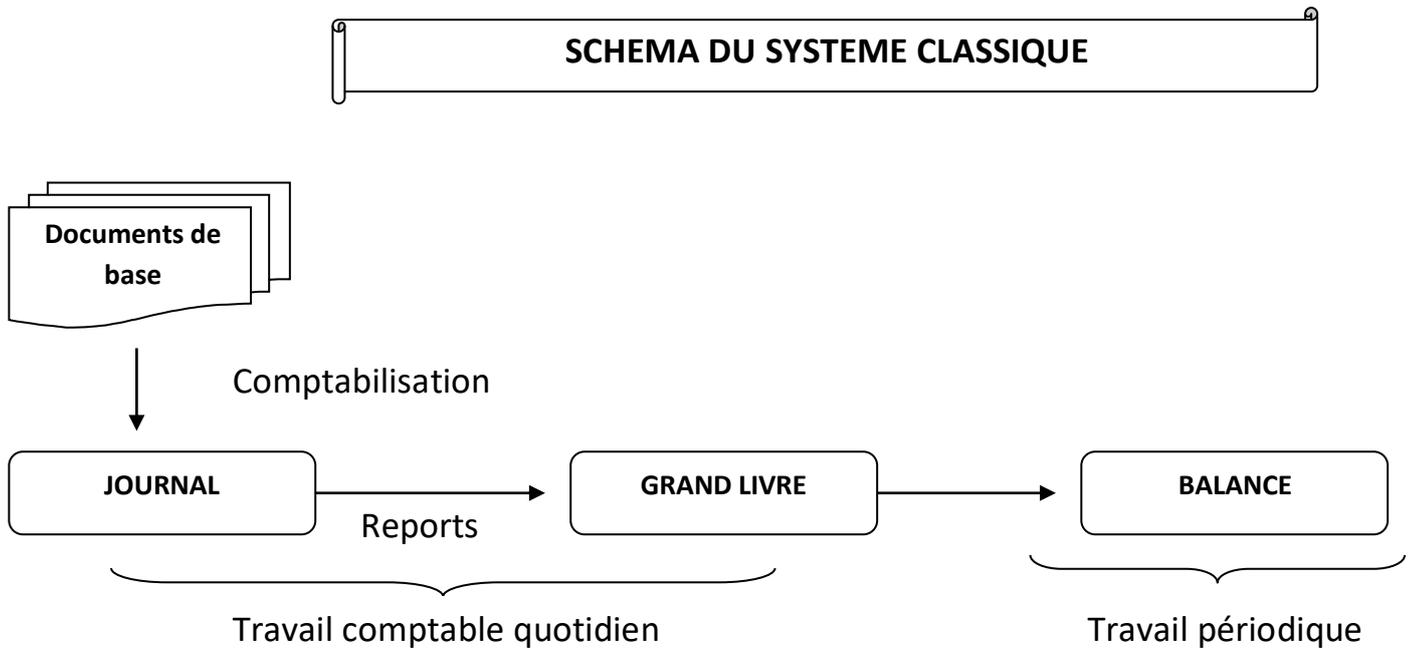
La comptabilité ne permet pas d'inscrire les mouvements directement dans les comptes car les risques d'erreur seraient considérables (multitudes de comptes) : elle utilise un relais qui est **le journal**.

On enregistre d'abord les opérations, jour par jour, dans ce journal établi à partir des document de base (factures, pièces de caisse, bordereaux et avis bancaires,...). L'absence ou l'insuffisance de pièces justificatives peut faire mettre en doute la valeur probante de la comptabilité.

Les fondamentaux de la comptabilité.

Ensuite (chaque jour ou chaque semaine), les opérations sont reportées dans les comptes dont l'ensemble forme **le grand livre**.

A partir de ce dernier sont établies, périodiquement (mois, trimestre, semestre,...), des balances qui ont surtout un rôle de contrôle et de vérification.



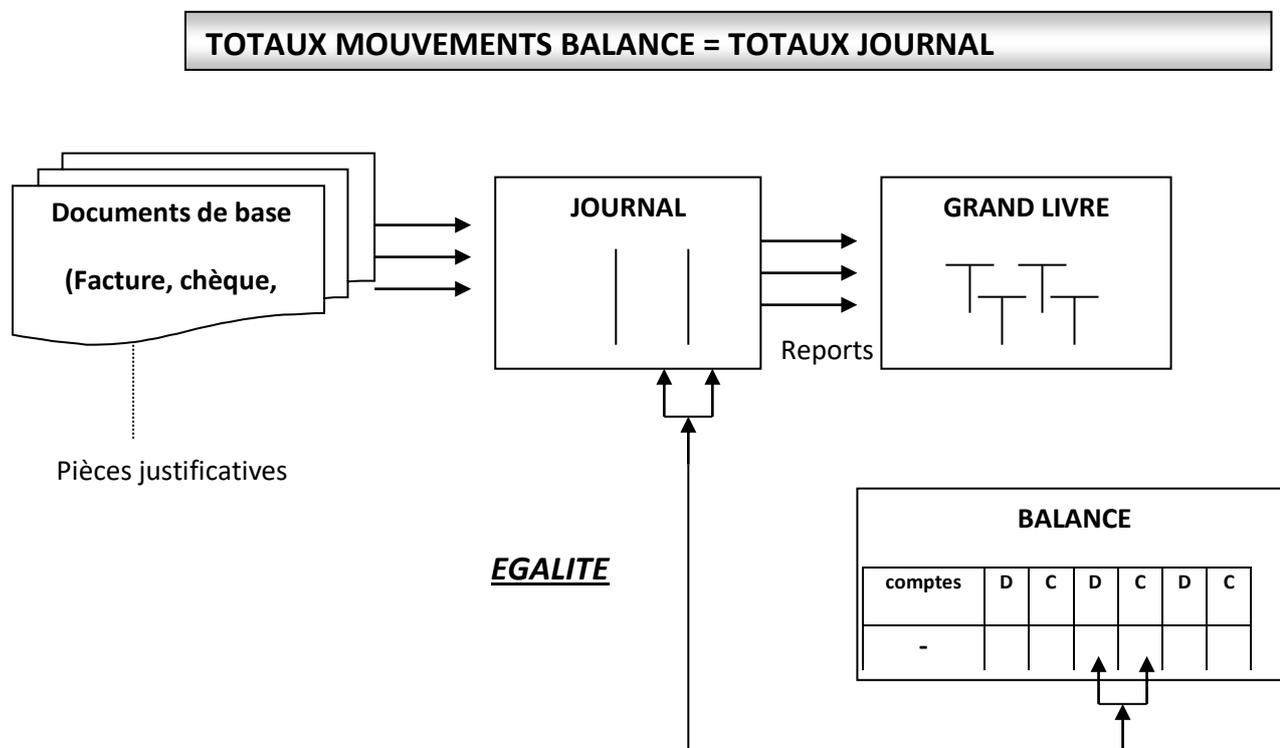
Les contrôles fournis par le système classique

✓ **Totalisation du « journal »** : l'analyse des opérations dans le journal comportant tous les mouvements DEBITS ET CREDITS, il est facile de faire systématiquement le total des mouvements débits et crédits dans le journal et de s'assurer de leur égalité.

✓ **Comptes du Grand Livre** : ces comptes sont tenus en DEBITS, CREDITS ET SOLDES. Vu le nombre des opérations comptables, il n'est pas facile de vérifier l'égalité des totaux des débits et des crédits, en revanche, cela est fait dans la balance générale.

✓ **Balance générale** : dès lors que tous les comptes ouverts dans l'entreprise y figurent. La vérification porte sur deux égalités (balance à 4 colonnes), ou sur trois égalités (balances à 6 colonnes).

En outre la balance fournit un contrôle supplémentaire : le total des mouvements figurant dans la balance doit être égal à celui du journal (colonne des mouvements).



1- LE LIVRE JOURNAL

1.1-Le livre journal : une obligation pour les entreprises

Les documents comptables et les pièces justificatives sont conservés pendant 10ans.

Les documents comptables relatifs à l'enregistrement des opérations et à l'inventaire sont établis et tenus sans blanc ni altération d'aucune sorte.

1.2- Le livre-journal : une mémoire comptable pour les entreprises

Le livre-journal constitue la mémoire comptable de l'entreprise. Il est riche en informations relatives à la vie de l'entreprise.

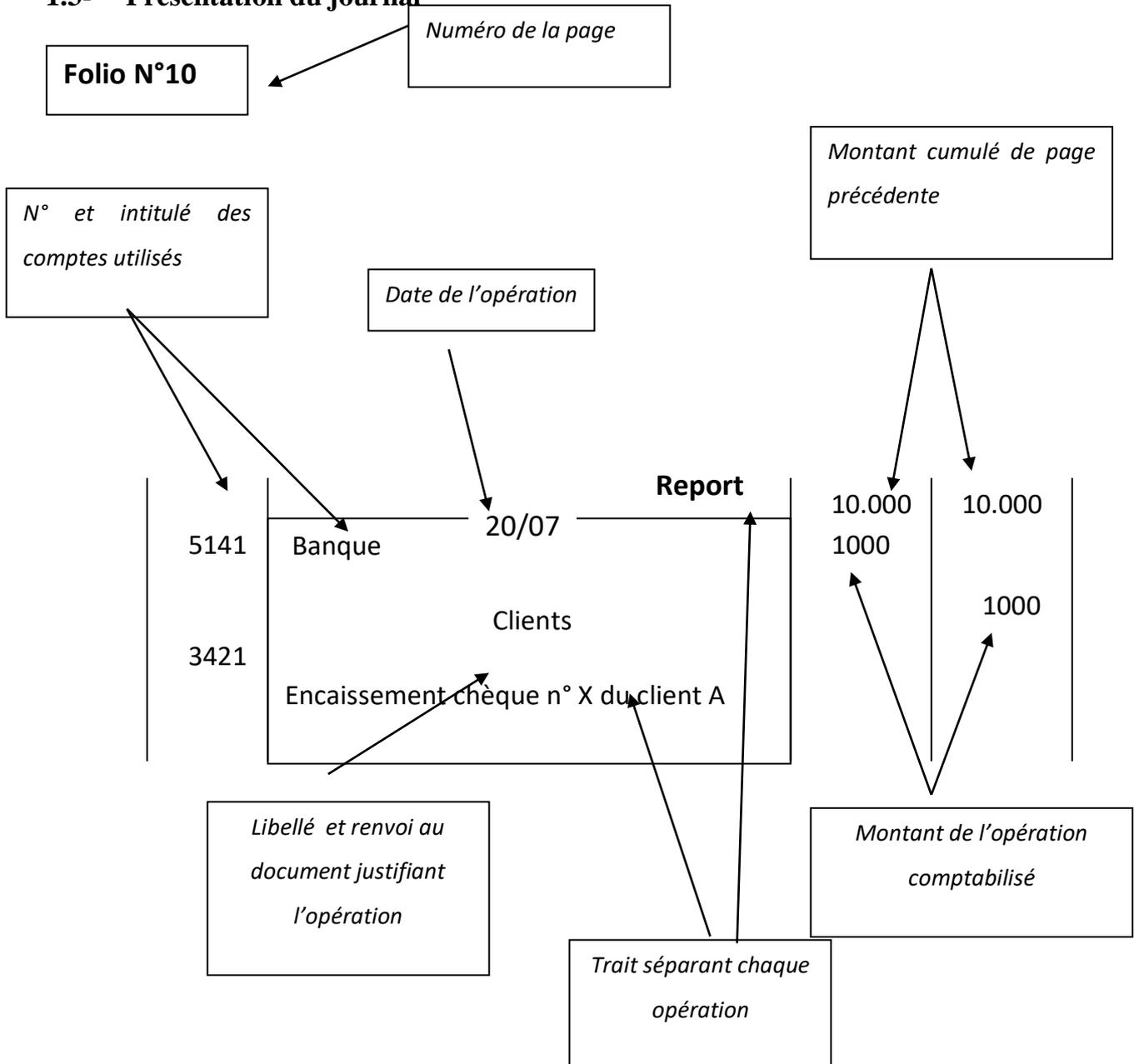
Chaque article du journal inscrit les opérations effectuées et donne les indications suivantes :

- La date de l'opération ;
- Le numéro et le nom du compte débité ;

Les fondamentaux de la comptabilité.

- Le numéro et le nom du compte crédité ;
- La référence aux documents de base (appelée libellé) ;
- Le montant de l'opération ;
- A la fin de chaque page, on additionne les montants débits et les montants crédits qui doivent être égaux. Les totaux obtenus sont reportés en haut de la page suivante.

1.3- Présentation du journal



2- LE GRAND LIVRE

La loi n° 9-88 précise dans son article 2 que « les écritures du livre journal sont reportées sur un registre dénommé « grand livre » ayant pour objet de les enregistrer selon le plan de comptes du commerçant.

Le plan de comptes doit comprendre les classes de comptes de situation, les classes de comptes de gestion et les classes de comptes spéciaux... ».

Le grand livre est, donc, un registre où sont enregistrées toutes les écritures du livre journal dans les comptes tels qu'ils sont définis par le plan de comptes.

Les comptes du Grand livre portent des numéros et sont classés selon l'ordre du PCGE (comptes de la classe 1comptes de la classe 8).

Le Grand livre peut se présenter sous forme :

- De fiches cartonnées dans un bac ou dans un classeur.
- De feuillets mobiles insérés dans une reliure : chaque compte est tenu sur un feuillet indépendant.
- D'un registre : pour chaque compte sont réservés quelques feuillets.

2.1- Reports

Chaque écriture au journal est reportée dans les comptes du GL de manière quotidienne si possible.

Les mentions devant apparaître au GL sont les suivantes :

- La date ;
- Le folio du journal où figure l'écriture reportée ;
- Le nom du compte de contrepartie ou son numéro ;
- Le libellé explicatif ;
- La somme.

Aucune inscription ne doit être portée sur un compte au grand livre avant d'être enregistrée au livre journal.

2.2- Tracé des comptes

La tenue des comptes dans le grand livre doit s'effectuer selon l'un des tracés présentés ci-après :

✓ **Compte à colonnes jumelées (ou mariées) :**

Date	Folio	Contre partie	Libellé	Débit	Crédit

✓ **Compte à colonnes jumelées avec soldes :**

Date	Folio	Contre partie	Libellé	Sommes		Soldes	
				Débit	Crédit	Débit	Crédit

3- LA BALANCE

La balance des comptes constitue le prolongement du grand livre. Elle est en quelque sorte un résumé de ce dernier. Les informations du Grand livre sont reprises, selon un classement ordonné, en fonction de la numérotation du plan comptable, de tous les comptes qui figurent au Grand livre.

Pour chaque compte sont repris les soldes de début de période, les mouvements de la période et le solde de fin de période.

Le bilan, à la fin d'une période, est dressé en partant des soldes de fin de période des comptes de situation (classes de 1 à 5) de la balance établie à la fin de cette période.

La balance comporte tous les comptes, y compris ceux qui sont soldés en fin de période.

3-1- Balance à 4 colonnes

Balance au (fin de la période)					
Comptes		Totaux		Soldes	
N°	Intitulé	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur
	Totaux	Td	Tc	Sd	Sc

Le total de la colonne solde débiteur est égal à celui de la colonne solde créditeur. L'alignement des soldes de chacun des comptes donne une vue synthétique de la vie de l'entreprise.

3-2- Balance à 6 colonnes

Il est souvent intéressant, sous l'angle de la gestion de pouvoir comparer deux ou trois périodes identiques.

Il est nécessaire de faire, pour chaque compte, un tri selon la date d'écriture ; c'est une des possibilités de la comptabilité informatisée. La balance est alors présentée en 6 colonnes, telle que présentée ci-dessous :

Balance au (Fin de la période)							
Comptes		<i>Soldes de début de la période</i>		<i>Mouvements de la période</i>		<i>Soldes de fin de période</i>	
N°	Intitulé	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur
	Totaux	Total DD	<i>Total DC</i>	Total MD	Total MC	Total FD	Total FC

Dans ce cas on doit vérifier 3 égalités :

TDD = TDC, TMD = TMC et TFD = TFC
--

IMPORANT

IL FAUT TOUJOURS S'ASSURER DE L'EGALITE SUIVANTE :

↪ 1^{er} contrôle :

Total des soldes débiteurs de début de période = Total des soldes créditeurs de début de la période.

↪ 2^{ÈME} contrôle :

Total des mouvements débits de la période = Total des mouvements crédits de la période

↪ 3^{ème} contrôle :

Total des soldes débiteurs de fin de période = Total des soldes créditeurs de fin de la période.

APPLICATION

M^r. FAHIM décide de se livrer à une activité commerciale et crée l'entreprise SOFT AQUA. Le 15-3-2013, il vend sa villa au prix de 600.000 DH. Il dépose ce montant à la banque et apporte du matériel de bureau estimé à 50.000 DH.

- Le 20-03, il achète par virement bancaire un fonds de commerce dans les conditions suivantes : Clientèle et achalandage 90.000 DH, matériel d'emballage 12.500 DH, camionnette 72.500 DH, marchandises 50.000 DH
- Le 25-03, il demande l'installation des compteurs d'eau et d'électricité et verse par chèque, à titre de garantie, à la REDAL 1.500 DH.
- Le 28-03, il règle par virement bancaire les frais préliminaires suivants :
 - Frais de constitution 1.500 DH
 - Frais de prospection 30.000 DH
 - Frais préalables au démarrage 24.000 DH
- Le 29-03, il règle par chèque les frais de publicité de lancement d'un produit 12.000 DH.
- Le 30-03, Pour vendre des articles signés, il fait l'acquisition du droit d'exploitation d'une marque au prix de 100.000 DH moitié réglée par chèque, le reste dans un an.
- Le 31-03, FAHIM verse par virement pour SOFT AQUA une avance de 150.000 DH sur 18 mois.

Travail demandé : Etablir le bilan de l'entreprise SOFT AQUA au 31/03/2013

SOLUTION

La présentation du bilan s'avère plus simple si on présente les comptes schématiques dans le grand livre pour visualiser les mouvements qui concernent chaque compte séparément :

	PASSIF de l'entreprise SOFT AQUA	31/03/2013
FINANCEMENT PERMA		
		TOTAL I (A+B+C+D+E)
PASSIF CIR		
		Total II (F+G+H)
T-P		
		TOTAL III
	TOTAL GENERAL I+II+III	

APPLICATION 2

Le bilan de l'entreprise « MHS » au début de l'exercice comptable 2013 présente les postes suivants :

Installations techniques	225 000,00	Capital	350 000,00
Matériel de transport	95 000,00	Fournisseurs d'immobilisation	X
Mat de bureau	45 000,00		
Marchandises	38 900,00	Fournisseurs	31 500,00
Clients	12 100,00		
Banque	15 500,00		
C.C.P	6 500,00		
Caisse	3 500,00		
TOTAL	441 500,00	TOTAL	441 500,00

Les opérations effectuées par l'entreprise durant le premier mois de l'année se résumant ainsi :

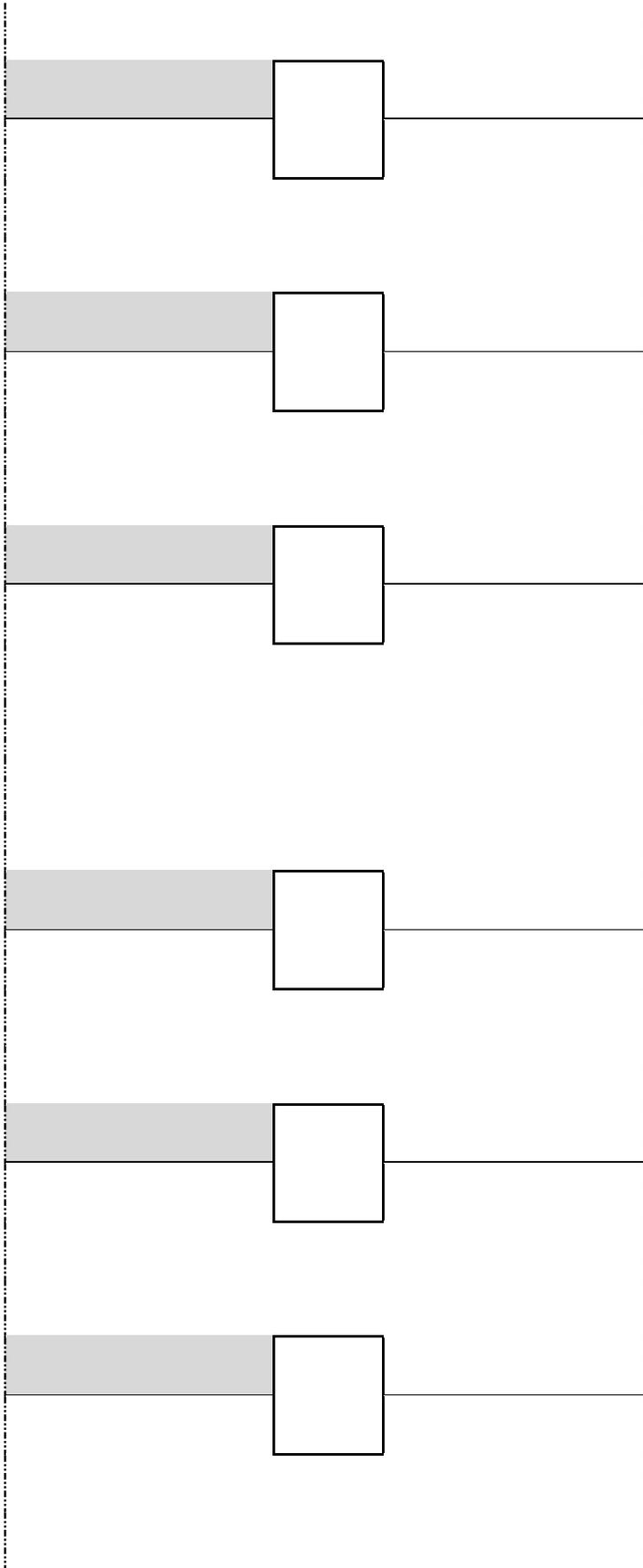
- 03/01/2013, Retrait de la banque pour alimenter la caisse : 2.000 DH
- 05/01/2013, Achat à crédit de marchandises : 2.500DH
- 08/01/2013, Acquisition d'une machine à écrire réglée par chèque : 2.500 DH
- 09/01/2013, Encaissement en espèces d'une commission : 650 DH
- 11/01/2013, Règlement en espèces des éléments suivants : timbres postaux : 150 DH, timbres fiscaux : 200 DH, fournisseurs de bureau : 400 DH, frais d'entretien : 250 DH, prime d'assurances : 500 DH, électricité et eau : 350 DH, carburant : 250 DH, loyer : 250DH.
- 12/01/2013, Avis de débit de la banque, frais et services bancaires : 250 DH
- 13/01/2013, Règlement des honoraires de l'expert-comptable : 1.000 DH par virement bancaire.
- 16/01/2013, Ventes de marchandises : contre espèces : 17.500 DH : contre chèque : 22.000DH à crédit : 8.000 DH.

Les fondamentaux de la comptabilité.

- 17/01/2013, Règlement des frais du personnel employé : 8.500 DH par chèque bancaire.
- 18/01/2013, Règlement des fournisseurs de bien d'exploitation : 12.500 DH par chèque bancaire.
- 19/01/2013, Règlement des frais de transport de marchandises : 1.000 DH en espèce.
- 21/01/2013, Encaissement de créances sur les clients : 6.100 DH par chèque et 1.500 DH en espèces.
- 22/01/2013, Règlement en espèce de divers impôts : 1.500 DH. Le loyer des bâtiments est réglé par chèque postal : 4.500 DH.
- 23/01/2013, Intérêts en faveur de l'entreprise, avis de crédit bancaire portant sur 850 DH.
- 24/01/2013, Paiement d'une amende fiscale pour retard de paiement 250 DH par chèque postal.
- 26/01/2013, L'entreprise a réglé en espèces : 350 DH pour avoir loué un matériel.
- 28/01/2013, Intérêts payé à la banque (avis de débit) : 1.950DH.
- Stock de marchandises au 31/01/2013 : 21.400 DH.
- Impôt sur les bénéfices dû à l'Etat : 1.800DH.

Travail demandé :

1. Enregistrer, dans le journal, les opérations du mois de janvier.
2. Reporter les écritures dans le grand livre.
3. Etablir la balance de contrôle au 31/01/2013.
4. Présenter le CPC et le bilan de l'entreprise MHS au 31/01/2013



2. Grand livre de l'entreprise MHS

